

Campus

n°1

L'Université en Miettes

LA DÉFENSE est un idéal indéfectible
d'une jeunesse libérale ouverte vers
des lignes de concentration nouvelles
par des applications
matérielles et concrètes...
mais... mais...



sommaire

SYSTEME ET CULTURE	3
NON AU MASSACRE DES VACATAIRES	6
REVOLUTION, FETE ET REVOLTES	10
LE REBUS DE LA CONTESTATION	12
LES APHORISMES DE MEMBRILLO Y CALBAR	14
LE MEC NORMAL	16
LES «INORGANISES» DIALOGUENT AVEC FRANCES JEANSON	18
LA CRISE DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT	20

Pour comprendre vraiment les problèmes soulevés par la réforme du second cycle universitaire, il faut replacer celle-ci dans le cours général de la réforme depuis 1968 et il faut repartir des revendications et contestations présentées par les étudiants à ce moment. Il y avait en effet deux courants : tout à fait distincts : pour une large majorité, il s'agissait d'une contestation de la société entière (qualifiée de société de consommation), de sa structure, de son orientation, de son idéologie. L'université doit affaiblie en tant que représentante et véhicule de cette idéologie, instrument pour intégrer les jeunes à cette société. L'autre orientation des étudiants de 1968 portait une critique de l'adaptation de l'Université au monde moderne : on réclamait une réforme de l'Université pour qu'elle remplisse mieux son rôle, on affirmait que le vrai malade des étudiants venait de ce qu'ils ne trouvaient pas de place dans la société, et de ce que les diplômes universitaires étaient inutiles.

Il est évident qu'E. Faure et le gouvernement ont totalement écarté la première contestation pour se retenir que la seconde : toute l'inquiétude de la jeunesse se résume à la difficulté à s'intégrer dans la société actuelle et à trouver un emploi. La société a évolué, il faut que l'Université s'y adapte. Il faut que le diplôme donne un emploi. Le choix gouvernemental est réaliste, l'homme politique répond à des préoccupations immédiates. Il est faux que les hommes politiques aient un projet de société (à ce au mieux : certains bruits pour que ça marche sans grincer dans le sens où ça veut aller ! Le schéma est déterminé par la force des choses. La réforme universitaire depuis 1968 ne fait que refléter cette société puisqu'il s'agit exclusivement de préparer les jeunes dans cette société, de fournir des postes aux étudiants et de fournir des diplômes aux métiers existants.

Or, comme le mouvement général de la société consiste en un développement des techniques et une spécialisation technique, il faut que l'Université prépare à des métiers spécialisés et techniques. Il faut donc SUPPRIMER les matières inutiles (celles qui peuvent provoquer un esprit critique, qui n'engagent pas directement dans une pratique, qui ne donnent pas les

systeme et culture

moyens de s'intégrer dans des spécialités). Il faut ensuite SPECIALISER le plus tôt possible de façon à éviter toute contamination (l'opposition, la contradiction qui pourraient surgir de la confrontation entre une formation humaniste et une formation utilitaire).

Toute cette orientation ne paraît quantifier la fausse : fausse parce que, quelles que soient les études et préparations, ce n'est jamais en sortant d'une université que l'on est effectivement spécialisé au niveau de la pratique et apte à un emploi. Fausse, parce que ce n'est pas la spécialisation des études qui crée des emplois. Le vrai problème est celui de la création d'emplois nouveaux : s'il n'y a pas d'emplois, on peut toujours spécialiser les étudiants, ils n'auront pas de travail (et ceci est particulièrement important pour la création d'emplois de professeurs en Lettres et Sciences). Fausse parce que ce n'est pas en fonction de l'analyse des emplois actuels que l'on



peut organiser une réforme universitaire qui ne donnera ses fruits que dix ou vingt ans plus tard, quand la structure de l'emploi sera changée. Faute enfin parce que l'on sait qu'actuellement un homme jeune doit envisager de changer de profession trois fois au cours de sa vie professionnelle à cause de la rapidité de l'évolution actuelle. Ce n'est donc pas en spécialisant l'Université que l'on peut former les cadres de demain ! De toute façon cette spécialité garantie sans un obstacle à un recyclage essentiel ultérieur.

Il est sans doute important de souligner que cette volonté d'adaptation à la société technicienne moderne s'effectue selon le processus même de l'action de la Technique sur la société. Ce processus d'action est toujours un éclatement (ex : la division du travail) et une réduction de l'objet (réduction à des parties simples traitées indépendamment, réduction au mesurable, au quantifiable etc...). Or la réforme agit sur l'université en faisant ECLATER les enseignements, les matières, les diplômes avec une gradation sévère (DEUG, Licence, Maîtrise et 5 types de doctorats), et provoquant la REDUCTION des matières d'enseignement et de l'étudiant. Or lors, il y a dans la réforme d'un côté cette réalité là et d'un autre côté un discours idéologique qui tend à voiler cette réalité. Ce discours idéologique consiste à dire qu'il y a adéquation des universités (mais portant sur des points sans importance), concertation (mais tout se décide administrativement), préparation pour une société en transformation, liberté d'organiser programmes et diplômes (mais les horaires sont fixés de façon telle qu'on est obligé d'élimer les matières inaccessibles). Mais enfin le plus grave, c'est la prétention à cumuler un enseignement fondamental, culturel, approfondi, scientifique et une préparation pratique. Or ceci est incompatible avec l'organisation actuelle de la réforme. La pratique et l'utilitaire prennent toute la place, il n'y a aucune possibilité de cumuler. Mais on refuse de choisir. Sur le plan du discours, on prétend au cumul, alors que dans la pratique le choix est fait.

Mais toute cette mutation représente une négation fondamentale de ce qu'a été l'université. Celle-ci

est son nom de terre «l'Université» et son orientation a toujours été vers une totalité de formation, une globalité intellectuelle, un ensemble complexe de disciplines, de méthodes ayant comme objectifs tout à fait complémentaires :

- la formation d'une intelligence méthodique et globale apte à appréhender le réel sous ses divers aspects, et de le comprendre (au sens étymologique)
- l'acquisition de méthodes multiples pour l'investigation du réel
- l'acquisition d'une culture générale complète, avec sa dimension temporelle (histoire) et actuelle (sciences humaines). Remarquons que la littérature et l'art font partie de manière essentielle de cette culture.

- Enfin les trois éléments conjugués aboutissent forcément à la création d'un esprit critique toujours en éveil.

Je prétends que cette conception de la formation universitaire, seule cohérente avec la vocation de l'université, correspond d'une part au grand social actuel par une formation interdisciplinaire et pour le développement de méthodes transdisciplinaires (que la réforme tue radicalement) et forme d'autre part une intelligence bien plus capable de s'adapter à des situations variées et d'acquiescer diverses tâches professionnelles. Cette formation devait produire une polyvalence intellectuelle et une aptitude à saisir le réel que ne donne pas la spécialisation. Mais la formation théorique est élevée, plus on a une science de général, et plus les insertions concrètes sont possibles.

C'est donc le principe même de la réforme qui est faux. Bien entendu il est nécessaire de donner des formations pratiques, exercées et immédiatement utilisables. Ce n'est pas le rôle des universités mais des écoles spécialisées. Cette formation pourrait se faire, durant les vacances, sans requérir une formation universitaire, ce en même temps, ou bien après la formation universitaire.

Il est évident que les étudiants qui ne sont préoccupés que par l'utilisation pratique de leur diplôme n'auront qu'à passer par des écoles spécialisées, indépendamment de l'université.

Tout ceci implique de larges modifications :



que l'on cesse d'être assésés par l'examen, par l'obtention du diplôme, d'un diplôme utilisable, utilisable professionnellement. Il faudrait rompre avec le manie française de lier tout exercice professionnel à un diplôme. Il faudrait admettre qu'il peut y avoir des intérêts et des activités séparées. L'université doit avoir pour finalité le plaisir. Cela permettrait de l'ouvrir très largement (sans condition de diplôme préalable) à des gens d'âge et de milieux très différents, déjà engagés dans les activités professionnelles. Il est évident que le nombre des étudiants d'université, dans ces conditions, décroîtrait, mais que ceux qui viendraient seraient fortement motivés. Il faudrait que ce ne soit pas des études de base : un système de bourses assez large y pourvoierait. Il est évident aussi que les professeurs devraient être non plus des techniciens supérieurs distribuant des connaissances toutes faites, mais des inventeurs, et des créateurs de culture. Pour s'orienter en ce sens, il y aurait donc des choix rigoureux à faire, et des sacrifices à accepter. La réforme actuelle est la négation de tout avenir de l'université et un manège défilé sur la réalité de la situation.

J. ELLUL

NON au massacre des

Certes administrateurs, cofondateurs de comités, délégués ou secrétaires d'É-tat... Vous plusieurs mais que les vacataires de l'enseignement supérieur - égale-ment appelés chargés de cours dans certains UER- ont engagé la lutte. C'est que, conformément à la politique globale en matière d'universités, le pouvoir, après les avoir utilisés sans vergogne, cherche à les éliminer. Trop nombreux, trop pressés, trop chers. De même, « c'est ce qu'on veut faire croire ».

DES ENSEIGNANTS TAILLÉS ET COUVÉS À MÉRCI.

Mais un vacataire, qu'est ce que c'est ? C'est d'abord un enseignant qui, dans la plupart des cas, a les mêmes palmes universitaires que d'anciennetés ac-tives (maîtrise, doctorat de 3ème cycle ou titre de docteur). Mais c'est un en-seignant sans contrat, payé à l'heure de cours qu'il donne effectivement. Une heure de travail dirigé, ça se paye environ 50 F, une heure de travaux prati-ques, environ 40 F. A première vue, on peut penser ça correct, seulement voilà : étant rémunéré au coup par coup, non mensuel, le vacataire est évi-demment pas payé pendant les vacances, ni quand il est malade.

Ainsi, pour prendre un exemple précis, un vacataire qui a donné cinq heures de cours (sur 10) par semaine, c'est à dire l'équivalent de services obligatoires d'un assistant, gagne environ 500 F par mois (sur 11 mois). Pendant ce temps, l'assistant en poste gagne environ 1100 F par mois.

Même pas d'après pas de, dans une université, le vacataire peut être licencié du jour au lendemain. Et dans ce cas, il n'a même pas la possibilité de s'inscrire au chômage, pas plus qu'il n'a droit aux congés de maladie puisqu'il s'est pas assuré social. Bref, le statut des vacataires, ou plutôt leur absence de sta-tut, est en contradiction totale avec les principes mêmes du droit du travail français.

Pour le pouvoir, l'emploi des vacataires n'a, dans un premier temps, que des avantages : ils ne coûtent pas cher, ils sont malléables et couvrent à mé-

vacataires !



ci. Éparsibles et anonymes ils ont beaucoup de difficultés à s'organiser, jouent et disposent de ressources, il est facile de les "tenir à vue". Et, s'ils ne sont pas contents, on peut toujours les mettre à la porte sans que personne (sauf leurs collègues) s'en aperçoive. Enfin, ils servent de repoussoir : quand le personnel titulaire (notamment les assistants) est mécontent de la situation, on lui répond qu'il y a plus malheureux. Bon moyen pour diriger.

L'université a vu depuis longtemps ce qu'elle pouvait gagner à employer des vacataires. Et elle ne s'en est pas privée : toutes universités confondues, ils sont plusieurs milliers et dépassent sans 40 et 50 % des enseignants. Le calcul est double : d'une part, le recrutement systématique de vacataires évite la création de postes. Par exemple, dans le département "Informatique" de l'UTM "E" de Bordeaux III, aucun poste n'a été créé depuis 1969, tandis que le nombre d'étudiants passait de 50 à 320. Seulement le nombre des vacataires, lui, a plus que triplé : il y en a près d'une centaine pour 21 enseignants permanents. On assiste ainsi à l'inflation des vacataires qui assument de fait des services de professeurs mais sans aucun des avantages. D'autre part, le recrutement des va-cataires, bien utilisé, facilite une présélection massive de l'enseignement : en fa-cilitant la pénétration de "professeurs à qualité" (ou professeurs néo) à ensei-gner par leur seule expérience, l'école s'ouvre à la fois (enseignants du privé) et refuse ceux qu'on connaît (grosso modo les conseils) à la dernière adapta-tion aux "réalités économiques" françaises. En clair, le pouvoir favorise les instances dirigeantes et délègue ses représentants pour assurer le pilotage.

HORS STATUT, HORS LA LOI :

Voilà donc où en étaient les vacataires jusqu'en août de juillet. Depuis, la situation s'est dégradée de façon scandaleuse. Le décret du 26 février 1978 indique en effet que les heures de vacataires ne seront désormais attribuées qu'à des professeurs en poste (sous la forme d'heures supplémentaires) ou à des per-



autres justifiés de l'annonce d'un éventuel profond bouleversement politique au pays. Dans le même temps, cette circulation "accorde" aux mandataires le droit au même cycle la "librairie" de leur trois heures par semaine - et pas plus de vacances (soit 100 F par mois environ).

La nouvelle situation est donc claire : avantage d'heures supplémentaires pour les professeurs en poste, avant d'être qu'on vaudra pour les salaires de public ou du privé qui voudra travailler leur titre de maître. Pour les autres, c'est à dire ceux qui n'ont rien : rétrogradés.

La manœuvre est double : elle permet d'élucider des demandes d'emploi potentielles. Mais que d'abord des universitaires revendiquent des postes puisqu'ils auront de fait des services de professeurs titulaires, ou les élèves,

Et on les remplacera par une multitude d'étudiants s'annonçant que trois heures de cours et n'ayant donc aucun espoir de faire un jour carrière à l'université. De surcroît, pour éviter les remous et diviser les victimes, la circulation prévoit la liquidation des vacances par tranches successives : les plus anciennes ont les droits à tomber dans trois ans, elle permet de remplacer -en partie du moins- ces enseignants vacataires par des professionnels, entrés par là des cadres, chefs d'entreprise, chefs de personnel, etc... : individus plus "sûrs", plus "réalistes" et capables de consacrer ce mariage tant souhaité par la réforme du même cycle entre l'Université et l'industrie. Ceux qui ont leur statut deviennent hors la loi. Ceux qui font déjà la loi hors de l'université vont pouvoir la faire de leur.

MANDARINS, PATRONS, MINISTRES : MEME COMBAT

Cette manœuvre d'élimination est inéluctable à plusieurs titres. A l'heure actuelle, il faut en effet être bien conscient qu'une partie essentielle du vrai renouvellement de l'université passe par les vacataires. Les créations de postes fixes réduites, les nominations aux emplois stables dépendant du cycle municipal, la corporatisme plaçant volontiers ses décisions intermédiaires, avec les "services de pointe" ont été arrêtés depuis 1965 à embaucher des vacataires répondant aux nouvelles besoins pédagogiques, recouvrant les nouvelles champs académiques. Il est caractéristique que les sites d'activité qui, justement, ont le plus de prise directe sur les besoins de la société contemporaine soient celles où les vacataires sont particulièrement nombreux : Sciences humaines, IUT, Maîtrises des Sciences et Techniques, etc.

L'université mandarinale ne peut qu'imparfaitement répondre -pour raisons de qualification notamment- aux nécessités du jour. Le vieillissement de corps professoral et des chercheurs qu'annonce la non-rotation de postes est lourd de conséquences pour l'avenir. Et seuls de jeunes enseignants et chercheurs de haut niveau peuvent faire que l'université réponde vraiment aux missions qui lui incombent. Sciemment voilà : les mandarins, les patrons, le Secrétariat d'Etat ont en réalité sans d'accord pour s'accommoder d'un système bloqué et strictement hiérarchisé qui n'aura pour lui que de répondre aux nécessités du marché.

Inéluctable, cette circulation l'est également au regard de la politique globale du gouvernement. Car elle s'est en fait en fait qu'un million d'une chaîne visant à organiser le pourcentage défilé des universités : au remplacement de la sélection et à la professionnalisation forcée pour les étudiants répondant le schéma d'élargir le corps professoral et l'intégration progressive d'enseignants "non-mariés" de grand capital.

Tout est bien. Et l'on comprend que les vacataires qui soutiennent les autres étudiants, exigent pour leur part l'abrogation de la circulation les concernant, ainsi que leur titularisation.

COCCHI-VES-SORIEUX

(Comité de coordination nationale des enseignants vacataires de l'enseignement supérieur)

Révolution fête et révolte

*Désormais chaque année le printemps malade chasse l'hiver
Et l'étudiant erre après un rêve vague et beau,
Mallarmé (reçu par collectif 33)*

Le Campus Universitaire peut prétendre figurer parmi les plus beaux fleurons de la société moderne : les étudiants n'ont qu'à étudier, tout le reste est prévu, organisé, organisé pour tous, mais en 1976 il y a un village universitaire de plus, réinventé, sports et même luxe suprême, la dernière née des marchandes : l'espace vert, ici surabondant. Quatre, cinq ans d'études et l'étudiant fera sa véritable entrée dans la société. Comment expliquer que c'est cette situation, enviable pour beaucoup, qui sécrète la révolte qui pousse une masse toujours importante d'étudiants à arrêter les cours, à refuser le moindre projet gouvernemental à renouveau continuant autre chose ? Pourquoi en 1976, alors que la masse étudiante est moins politique que jamais refuse-t-elle une réforme qui s'attache à lui ôter le statut mental des débâchés ? Les interprétations laissent, l'organisation du mouvement étudiant prête le flanc à toutes les récupérations possibles. C'est de vouloir trouver une explication nouvelle, nous avons voulu réfléchir sur quelques thèmes qui nous semblent essentiels : révolution, fête et révolte.

La révolte de 1976 s'inscrit sur le surgissement de Mai 68. Membre

de la 68 (et) en 1976 elle n'est plus qu'une vieille dépouille que les historiens et les journaux ont de leur bien différents essais d'envacher à l'oubli. La fidélité dérivante des groupuscules gauchistes à son souvenir, surtout la mutation d'un langage d'autoconscience et d'analyse dépassée, permet jusqu'en 1977-78 une agitation répressive. La théorie en se radicalisant devient de plus en plus imprégnée sur le terrain. La conséquence est qu'en 1976, il ne reste plus qu'un seul groupuscule actif qui donne au mouvement quelques motifs de Mai. Un langage vide de toute analyse sérieuse et des techniques d'organisation qui n'ont rien de révolutionnaire : on n'est pas autre chose que le système démocratique de représentation parlementaire jusqu'à y compris le système de revues entre les différents assemblées (A.C. commissions etc...).

Dès lors le mouvement perd de son caractère politique et devient la lumière au feu, à l'instar de dans la prison, la manifestation spontanée et anticipée d'un mal le tout général. C'est l'ambiguïté même de cette révolte qui en fait à la fois la force et sa faiblesse.

Si force est-ce que la dépolitisation progressive a permis de déloger

d'une analyse qui, sans être entièrement fautive est réductrice et trop souvent caduque : le marxisme des groupuscules s'effrite en 1980. Le parole Mao-Tse-Toung s'applique à la réalité d'une société industrielle qui n'a pas encore atteint le niveau des sociétés occidentales de notre époque. Débarassé d'un cadre arbitraire de pensée, l'étudiant manifeste alors spontanément une réalité vécue : le non-vivre pour lui, la société est devenue un système qui n'a d'autre finalité que d'exister : le mythe du progrès s'est effondré, celui de la croissance économique est dénoncé. Seule l'inertie du système lui permet de continuer, système auquel obéissent l'étudiant opposé celui de l'ennemi : refus des réformes, refus de s'intégrer dans une société qui n'a pas besoin d'hommes mais de rivaux, de techniciens qui ne sont pas autre chose que des machines à faire tourner les machines, inutiles petits rouages interchangeables que l'on récompense en leur donnant accès à la consommation ostentatoire dirigée et contrôlée par le média.

Le mal le fait, le malaise souvenant de la peur de la peur que procure à l'étudiant la prise de conscience de cette société se manifestant au niveau du tout système qui continue le campus, ici la fête se mêle à la révolte : chaque année, au printemps, ce système bien conçu qu'est le domaine universitaire se désintègre. Rationnel pourtant ce campus. Mais : fonctionnel. Un modèle du genre emprunté aux USA qui est une parodie de modernité. Seul l'étudiant ne s'y sent pas bien. Un détail. Qui fait que chaque printemps le système se grippe : les étudiants s'offrent un mois où ils ne sont plus les numéros premiers faisant marcher le système, mais c'est le système lui-même qui est aliéné, devenu simple support au travail ou peut-être vice. Pour ce

la l'espace est transformé, l'étudiant le fait sien : les couloirs kafkaiens sont brisés par l'installation de bancs et de tables qui permettent la rencontre, les escalotons sautés deviennent autant de scènes d'attraction et de développement d'une vie sociale embryonnaire, l'espace culturel est également remodelé : des films de tout horizon, des groupes musicaux, chassent l'inter, on affronte un car pour offrir le sapin pied : la nature. Mais bientôt le soleil de juin fait trépasser l'épée de Démocrite : son délit remplace celui de la fête et renvoie les étudiants à leur table de travail.

C'est là que se situe la faiblesse de la révolte et la priorité de la fête. La révolte globale de la révolte étudiante se substitue à la lutte politique il s'ensuit un certain nombre de difficultés : les théories gauchistes jadis le de lance du mouvement étudiant malgré les contradictions, les versions épurées, purifiées, rénovées sont devenues ingérentes. Dès lors force est d'élargir le débat mais en même temps les bases d'analyse sont moins claires, moins évidentes. D'où l'aspect confus et ambigu de la fête de 1976. Au-delà des mots d'ordre politiques au-delà de la manifestation réelle d'un problème économique, il y a quelque chose de nouveau, une question que l'étudiant pose plus ou moins consciemment : il ne sert à rien et ne veut pas servir à l'édification du Meilleur des Mondes qu'on l'appelle Société Libérale Avancée à Paris ou Société Socialiste à Prague ou à Mexico. Mais à ce Meilleur des Mondes il ne sert que encore lui opposer autre chose qu'un refus étalé ou la répétition des vieux schémas politiques de plus en plus redoublés à assurer l'affirmation de l'homme et de sa liberté contre un système où l'individu est réduit sans cesse davantage.

COLLECTIF 33

Le rebus de la contestation

Les groupements politiques universitaires ont trouvé dans la réforme Gousson le catalyseur idéal propre à cristalliser l'attention des étudiants sur l'exposition de leurs thèses. Que celles-ci concernent particulièrement l'université ou plus généralement un aspect radicalement nouveau de société. Le campus de Tolouse est devenu un forum où chaque groupe politique dépense son énergie pour gagner chaque jour une audience plus grande. De l'extrême droite à l'extrême gauche, de la reprise immédiate des cours à la suppression pure et simple de l'université telle qu'elle existe actuellement, voilà le kaléidoscope des revendications présentes quotidiennement sur le terrain de notre université.

Le mercredi 21 mars l'UNI (Union Nationale Interuniversitaire) défilait dans le centre, drapés autour de leur drapeau, pour réclamer la reprise immédiate des cours. 150 étudiants menés par quelques membres du parti des Forces Nouvelles, quelques étudiants isolés, quelques jeunes gauchistes, des GIL (Généralistes Socialistes et Libéraux). Le défilé est parti en bon ordre, puis au lieu de se terminer par l'enseignement, à l'heure des cours, on a pu constater un accord avec le patronat, tout cela s'est terminé par une prière de dévotion, une université pour former des chefs, c'est bien ce

qu'il nous faut, une université à l'usage des patrons, l'université de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques.



quelles, nous constatons que si les GIL ont une grande majorité, depuis une semaine de leur départ des pétitions pour la cessation de la grève, ils demandent à être concertés pour l'application des aspects de la réforme.

Qui signe les pétitions ? Outre les lycées de droite représentés, un certain nombre d'étudiants "indépendants de droite" qui craignent pour la validité de leur année universitaire, mais qui n'ont pas comme ne pas être irrités de la réforme. Ce sont des élèves et élèves isolés qui protestent, qui appellent, si la réforme passe, ils auront déjà coté l'université.

À gauche, seule l'abrogation de la réforme fait l'actualité des conversations politiques et syndicales.

L'UNI ex-démarque voit dans l'augmentation des crédits à l'université et l'augmentation d'allocation plus substantielle aux étudiants défilants, la solution pour l'instauration d'une université démocratique. Elle souhaite que l'université réponde à de véritables débouchés doubles dans un plan concerté avec les syndicats, certains conseillant les exigences de personnel, si elle discute avec les autres organisations sociales, elle ne cherche cependant pas à établir une union avec elles. Dans les manifestations elle refuse tout service d'ordre armé, l'absence de provocations qui ne peut que favoriser les autoritaires. Elle prône en cela les valeurs de son langage, le PCF : le slogan d'interdiction anticipée, qui pendant la période de mobilisation, est favorable à la gauche.

L'UNI fait le poids dans les rangs, dans une "majorité de gauche" qu'elle appelle à développer et à développer idéologiquement en ce thème que sur une prise de position favorable comme

celle d'organiser une manifestation, mais elle ne bénéficie pas de leur vote pour leur importance au comité de coordination ou elle est minoritaire.

L'UNI regroupe autour l'association des facultés et sections où elle était déjà largement représentée au conseil de l'université : Allemand, Espagnol, IUT 'A', IUT 'B' langues, Mises au point d'histoire, IEP et les trois possibilités autres de Droit.



Les militants du PSU, de l'AFS ou de la LCR considèrent l'abrogation comme une étape vers le changement radical de cette et de l'enseignement de l'université. Leur mot d'ordre : "Formation unique critique polytechnique, publique et pour tous". L'université doit devenir un véritable service public, possible dans la logique de l'exemple des patrons. Ainsi des sections comme Psychologie, philosophie appellent à discuter avec le patronat national. Sur l'objet de leur attention nous particulièrement, pour l'enseignement secondaire, il s'agit de donner un

met jusqu'à 18 ans.

À l'appui de l'UNEF qui fonctionne comme un gros machin, les trotskys préfèrent travailler en petits comités. Ils aiment ainsi à la confection de tracts développant leur conception de l'antifascisme. Pour eux, la grève doit être active et l'occasion de concrétiser quelques uns de leurs thèmes. Ils organisent des contre-rassemblements au lieu de faire plus de deux jours de grève. À l'usage de leurs syndicats de la magistrature parisiens, ils ont été au service de tous les bibliothécaires de droit. Un feuillet en 14 peut guider l'adhésif dans ses relations avec la justice.

Pour récupérer la monnaie des réalisations "provoquée" de l'UNEF, ils organisent d'autres formes d'actions pour populariser Jean Jaurès, le détournement de la loi 10 ca était son, et leurs intentions originales sont pacifiques. Ils ont conclués tentatives que

leurs actions caractérisent une réaction due de la part des policiers. Ils ont d'ailleurs puissions d'un service d'ordre armé et équipé.

Dans les assemblées leur cible préférentielle est l'UNEF ou ils trouvent trop coproduits et trop associés au PCF. Leur grande nouveauté est leur façon implacablement illotote, Psycho, Social, Sciences, IEP et Sciences Eco. leur a permis jusqu'ici d'acquiescer la majorité au comité de coordination. De toutes les organisations trotskystes, la LCR est certainement la plus créative.

Les maîtres d'Université long et d'Union Ouvrière ont trouvé chaussure à leur pied en Jacques Mollereau, ex directeur d'Éditions en ex IEP. De fond des arguments ils déclament la grève insurrectionnelle au côté des travailleurs laborieux. Leur appel n'a, véritablement, pas encore été entendu. Ils concluent, au hasard, de propositions

de ce qu'ils peuvent des affrontements avec les forces de l'ordre.

On croit voir le campus de Talence une décomposition d'insolence se déclarant d'insolence. Une majorité s'inscrivent dans la tradition de talence, régressivement insolence (la majorité et la tradition) par une poignée de minoritaires insurrectionnels qui ont de leur quelques gros titres de la Ma Insurrectionnelle Situationnelle. Peu présents aux A.G., on les trouve plutôt quand il y a de la "case", l'antifascisme, à leur avis, doit être une simple réaction défensive contre toutes les institutions de notre société. Afin d'inventer une nouvelle société où la valeur prioritaire serait celle de plaisir de tous et de chacun.

Insolence, le rôle de ce comité actif que l'on a qualifié d'"insurrectionnelle de gauche". Ils n'ont pas de conscience politique très développée, même au niveau de la lutte politique. Ils se con-

centent vite quand les actions se précipitent. Ils rejoignent souvent l'UNEF pour condamner les actions violentes. Ils sont bons des grands efforts de fond sur l'antifascisme. Par leur insolence ils font le succès ou l'échec d'une manifestation. Pour eux la grève est moins un terrain de lutte qu'une situation sociale d'activité. Leur effort est fait surtout avec les Sciences, en Psycho, en Anglets et en Géographie.

Tous les groupes politiques savent bien que la conquête de ces insurrectionnels est conditionnée par non de leur succès. Aussi s'attachent-ils surtout à déployer un talent d'écrouillage qui soit toujours à la profondeur des débris.

Et puis entre deux tentes pour découvrir une notion de dix lignes de slogans en dit certainement plus sur la réalité de l'antifascisme que cent de lignes alternatives.

J.P. BARRIS - L.T. GON





LE MEC

Quand j'étais petit et même adolescent, mon père, qui n'est jamais allé aux écoles mais qui vend et répare ses chaussures avec adresse, me disait souvent : « Si tu veux être quelqu'un, tu dois lâcher des études... et te en faire. Son père était paysan, il est petit bourgeois commerçant.

Quand j'étais petit et même adolescent, mon voisin d'à-côté-de-l'ancien-grand-père, couturier péripatète, recommandait à son fils de passer son CAP pour devenir un bon ouvrier. Lui, il est tombé avec « petite-voiture-ensuite-bateau-lettre-en-fait-ougnon-papier. Moi, j'ai presque fini les écoles, je participe à leur maintien et je vois qu'elles se cassent la gueule...

Devant ça : qui a raison, le chef ouvrier ou le petit inventaire tranquille ? Ouais ! ça se discute... car vous savez, cher ami, tout est complexe. Nous ne pouvons pas, comme ça, résoudre les difficiles problèmes de notre société en un tour de main. Il faut réfléchir sur la relativité des choses. Malgré tout, la situation mérite discussion.

NORMAL

- Ouais, mon bon monsieur, vous qui êtes élite-Quatre et regardez Yves Mourou à la télévision, vous avez certainement une opinion sur les ouvriers et les étudiants ?

- Moi, jeune homme, j'ai fait la guerre... les étudiants, qu'ils travaillent d'abord après un service... les ouvriers y se placent tout le temps et y'a pas plus à faire aujourd'hui.

Solennel : discussion du travail aux étudiants en adaptant leurs études au marché de l'emploi et ouvrant l'université aux professionnels !

Raisonnement simple, M. Quinquennal (directeur des enseignements supérieurs et de la recherche) : les étudiants ne veulent pas devenir des vaches et les professionnels n'ont rien à faire à l'université. Avec la complicité bienveillante de Alice Samier-Bathé, vous pouvez penser la situation : un peu de courage beaucoup d'engagement, de bons petits affrontements avec la police, des examens au rabais... juste ce qu'il faut de contestation pour pouvoir servir la vie et mater ces instincts pour la société libérale avancée.

C'est bien ce qui vous gêne, M. Quinquennal et les autres : une université qui ne soit pas une institution directement instable. Qui permette de réfléchir sur sa condition, qui offre une certaine liberté d'esprit critique, même si cette liberté s'exerce souvent par défaut.

Vous n'avez pas de choses étudiantes comme vous avez de choses ouvrières, parce que nous ne voulons pas entrer dans des casernes que ce soit celles de votre patron ou de quiconque.

Vous avez pourtant la partie belle, aidé par cette armée d'enseignants apathiques et informés qui passent plus à leurs heures supplémentaires qu'au vers de leur fonction. Ils n'ont même plus le courage de se remettre en question eux qui sont aussi hommes que leurs étudiants dans leur devoir. Ce sont déjà des vaches, qui cachent leur incompetence à affronter les véritables problèmes des élèves en discutant Théry, Raymond Aron à voix, et l'arabesque qu'il veut trouver aussi. Ce n'est pas au moment où le manche du couteau vous revient dans la gorge qu'il faut être rigide, montrant les universitaires pour qui chose est si complexe.

Par votre silence occupé, vous n'avez fait qu'entraîner un peu plus vite l'université, à la vocation de laquelle vous vous dites si attachés aujourd'hui. Car enfin l'arrêt partiel reforme du second cycle date du 16 janvier et vous n'avez rien fait !.

NOËL MAMÈRE



Les "INORGANISES" dialoguent avec FRANCIS JEANSON

(FRAGMENTS)

JEAN PAUL - Dans le débat qui se déroule actuellement autour de la réforme du second cycle et de ses dangers, je me demande comment on peut se battre utilement contre eux ?

JEAN YVES - En tout cas, il y a une chose qui m'a frappé, c'est que les moyens employés pour lutter contre ces dangers sont tout à fait inadéquats aux exigences réelles, qu'on use d'un vocabulaire ancien, d'un vocabulaire abstrait ; de mots d'ordre du genre : union à la réforme, etc...

FRANCIS JEANSON - Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a aucun intérêt à se contenter de dire non. Tout le monde connaît qu'une réforme est nécessaire et que ce n'est pas par hasard que celle-ci a été conçue, et que, finalement, il serait très difficile d'en condamner le principe. Alors, se contenter de dire non, pour des universitaires, c'est vraiment un comble ! C'est dire non à un régime ? Non, alors très bien : dire non à un régime, ça se dit différemment ; ce n'est pas la peine de prendre le cas de la réforme. Il faut dire non au régime globalement ; il faut alors se donner les moyens d'une opposition réelle. S'il s'agit d'un non à la réforme universitaire, il ne suffit pas d'un non tout court : il y faut une considération. Et ce n'est évidemment pas au régime que l'on condamne, que l'on peut demander d'en freiner les termes. Je ne comprends absolument pas comment on peut espérer aboutir à quoi que ce soit avec ce qui se passe actuellement. Je ne veux pas du tout dire que la réforme me paraît valable : je crois que c'est vraiment un bric-à-brac, un truc qui a été fabriqué, bricolé, à la suite de concert de certains intérêts. Et il me paraît clair qu'il n'y a pas eu réellement de concertation, alors qu'il y avait eu largement le temps d'y procéder. Mais je me demande si les intéressés eux-mêmes, les étudiants et les enseignants, ont vraiment exigé cette concertation. Car la seule chance de pouvoir le faire, c'était de commencer par se concerter entre eux. C'était d'avoir quelque chose à dire. Je ne vois pas pourquoi on demanderait à aller dans une réunion de concertation, si l'on ne sait pas encore quelle position on adoptera ; ou si l'on ne peut faire état que d'une perspective a priori, parfaitement abstraite et idéologique.

JEAN PAUL - Est-ce que vous pourriez nous dire si vous pensez qu'il y a également, dans les structures de l'Université française, une possibilité de solution réelle ?

FRANCIS JEANSON - Pour moi, c'est évident, il y a quelque chose à tenter, qui ne peut être tenté que par des étudiants, s'ils en ont envie, dans un rapport avec une population concrète. Je ne dis pas avec la classe carrière, mais le problème, avec quelque envie que ce soit, mais avec une population concrète, finalement celle qui les nourrit : et avec des professeurs, des enseignants, qui ont les mêmes préoccupations de leur côté.

JEAN YVES - Ça me semble difficile...

FRANCIS JEANSON - C'est que les étudiants, comme les professeurs - je dirai même à la suite des professeurs et à leur exemple - ont pris la mauvaise habitude de traiter de concepts, et jamais de réalités. Le jour où les étudiants eux-mêmes demanderont à entrer en rapport avec la population qui leur permet de fonctionner, et dans laquelle ils sont appelés, en tout état de cause, à fonctionner : ce jour-là, ça changera ! Mais ils n'y croient pas ; ils ne voient plus, dans l'atmosphère actuelle, le moyen d'y parvenir. Ils s'imaginent plus que ce soit possible, et ils font du défaitisme par rapport à ça. Alors qu'il me semble que s'ils revendiquent ce qu'ils sont en mesure de revendiquer, avec les moyens et les compétences qui sont effectivement les leurs, et dans le seul domaine où ils ont des prises réelles, alors ils ont gagné par avance. Mais je ne vois pas que ça se passe mille part : je vois des proclamations, je vois des formulations très abstraites, comme pourrait en faire un militaire politique qui ne serait ni enseignant, ni élu élève. Et ça, c'est vraiment le comble de tout !

JEAN YVES - On oublie de réfléchir avant de revendiquer...

FRANCIS JEANSON - Et quand on revendique, en plus, il se trouve qu'on ne le fait que sur le mode négatif : je n'ai pas vu autre chose qui puisse émerger de tout ce qui se dit. Il n'y a pas de véritable réflexion puisque, d'un côté, il y a des idéologies : et on veut ; et de l'autre, il y a une idéologie négative, qui est l'idéologie de la critique - de la critique des idéologies... Dans ces conditions, il ne risque pas de se produire grand chose ! Ce que je veux dire c'est que, finalement, on ne peut pas résoudre ses problèmes de l'Université par des actions de masse. C'est une question de finalité. On se détermine par une finalité au niveau d'un groupe de gens qui n'ont pas les mêmes intérêts, qui sont très incertains, et qui ne parviennent à tomber d'accord qu'à la condition de ne plus savoir sur quoi.

JEAN PAUL - Mais alors, est-ce que ça vaut le coup de faire la grève ?

FRANCIS JEANSON - La grève, actuellement, ça n'est pas efficace, et tout le monde le sait. On continue de la faire. Pourquoi ? C'est un divertissement, un acte passif de temps. C'est une façon d'ignorer les problèmes. C'est de la félonie à l'égard du réel.

JEAN PAUL - Moi, ce qui m'intéresserait, à l'occasion d'une grève, c'est de mobiliser le plus de gens possible sur un projet.

FRANCIS JEANSON - Mais quand il s'agit de dépasser des perspectives d'ordre pratique, ce n'est pas la quantité de participants à un groupe qui assure la qualité de la réflexion, mais la multiplicité des points de réflexion. Quand vous cherchez à être plus nombreux ensemble pour penser quelque chose, vous ne le pouvez plus ? Et la réflexion de petits groupes en petits groupes, est précisément la seule force dont vous puissiez vous prévaloir.

La crise de l'enseignement du Droit

La crise qui actuellement agite les Facultés de Droit à l'occasion de la réforme Sordani a eu au moins une vertu : celle de soulever parmi les enseignants et les étudiants la question de l'orientation générale des études juridiques (et) un manquement de plusieurs années.

L'artefact du 30 janvier 1978 portant réforme du second cycle n'a rien de fondamentalement nouveau. Il se fait que symboliquement le processus de technicisation qui s'est fait sentir depuis l'instauration des enseignements universitaires. Cette orientation n'a pu avoir origine une volonté politique machiavélique mais reflète tout simplement l'idéologie dominante. Cette idéologie en grande partie que les facultés de Droit, bastions traditionnels de conservatisme, subissent elles aussi ce phénomène sans opposer de résistance particulière : dans une société "classée", la nouvelle forme de construction repose sur une volonté générale d'adaptation au changement quel qu'en soit le sens. Ce par ailleurs le Droit oppose une certaine permanence, une certaine stabilité des relations sociales ; d'où le passage de l'adaptation en de l'ar-

chaïfisme qui se révèle aujourd'hui caractéristique des études juridiques. Tout se passe en effet comme si les facultés de Droit cherchaient à tout prix à préserver le prestige de leur ancien statut en s'adaptant au changement imposé de la société technicienne. Au fond, les facultés de Droit procèdent au plus haut niveau de toutes les vieilles institutions (comme l'Eglise en son aggrégation) condamnées par l'évolution contemporaine : elles se laissent aller au jeu des flux qui au jour au l'autre les engouffrent, le résultat est le plus de l'avantage court, bien entendu, il est par conséquent, à la belle cohésion de l'apogée du Droit qui a correspondu à la IIIème République, c'est-à-dire une situation basée caractéristique par la spécialisation généralisée de l'enseignement juridique.

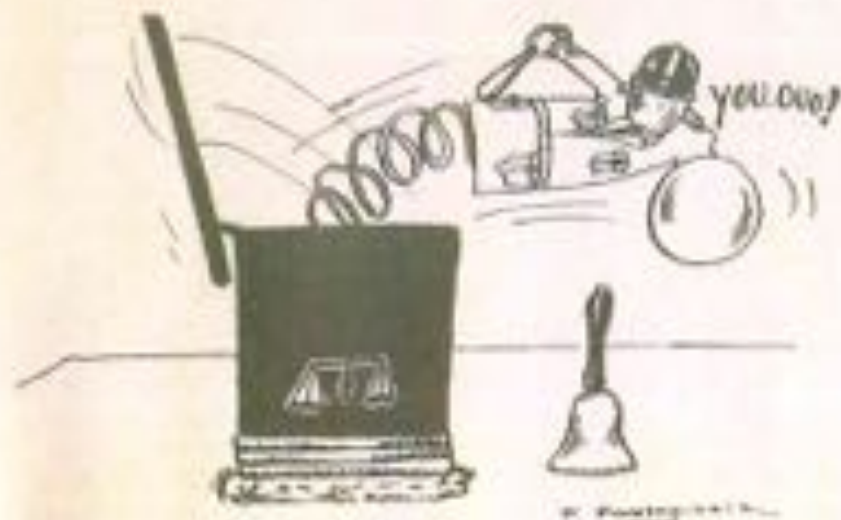
Depuis une dizaine d'années, on assiste les petites matières qui correspondent à une spécialisation déterminée : ainsi on trouve notamment traduits les cours de comptabilité privée, d'informatique appliquée, de droit européen de commerce, de droit de l'environnement, etc... Cette inflation des matières dites "à option" par rapport aux grands cours fondamentaux a été encore aggravée par l'instauration récente des enseignements des "parcours" comme le droit des affaires ou le droit notarial. La réforme nationale achemine bien entendu de côté le qualifié car elle incite les UFR à supprimer tous les enseignements qui ne comportent aucun débouché professionnel évident. Que deviendront alors l'histoire des institutions, la sociologie politique ou le droit constitutionnel, c'est à dire un ensemble de matières essentielles à la formation générale des étudiants ? Il est vrai que le pro-

cessus actuel se vise pas à cultiver les gens mais à les spécialiser pour leur permettre d'occuper plus facilement un emploi ; mais passons sur ce dernier aspect de problème dont certains ont justement souligné l'absurdité économique (possibilité absurde de la professionnalisation relative d'emplois).

Mais être cette spécialisation correspond à la fragmentation croissante des savoirs humains par l'Etat et à l'extension des connaissances, mais il y a aussi un côté assez artificiel dans cet éclatement de la connaissance juridique, car les professeurs ont eux même à voir se multiplier les "chaînes guidées" scientifiques qui leur apportent prestige et richesse. Quant à la professionnalisation, elle donne enfin aux universitaires l'opportunité de venir de leur plein gré participer à la production sans en perdre l'illusion de leur indépendance. Un fait est en tout cas certain : cette technicisation de l'enseignement juridique se traduit par une série de conséquences tout à fait décevantes et indésirables les uns

des autres.

En premier lieu on peut constater un recul général de l'esprit critique surtout chez les enseignants qui chez les enseignants. Chez les professeurs, le positivisme bonafide des révisions est remarquable ; on étudie le droit en vigueur de manière "scientifique" sans aucune référence morale ou sociologique. Conséquence logique, c'est l'idéologie dominante qui inspire la majorité des cours et donc le conformisme le plus épais signe de haut des chaires universitaires. Tout cela bien sûr ne contribue guère à développer l'esprit des étudiants. Par ailleurs cette nouvelle situation des études juridiques risque de conduire directement à une décadence générale de l'enseignement. La décadence nous impose plus particulièrement les matières dévaluées complètement le statut finaliste qui se pose de plus en plus comme étant parfaitement problématique : il arrive en question même sans savoir encore ce qu'est le droit pour un laïcien ou de philosophie de droit se fait à cet égard devant les années



précédents.

D'autre part, en élargissant du savoir juridique à aussi pour conséquence de dévaloriser les spécialités prohibitives : une question apparaît-elle en fin d'analyse que l'on s'en débarrasse en la confiant au collègue de

travaux leurs goûts ailleurs plutôt que de perdre leur présence à s'abaisser sur les bancs d'un amphithéâtre de devenir diplômés-chômeurs. Mais, cela est valable pour l'enseignement supérieur en général, pour les Facs de Droit la situation est encore aggravée par le fait



l'autre spécialisé. Exemple : le spécialiste de droit de l'environnement a-t-il compétence pour parler des coûts de la croissance économique ? Rien de plus normal. A toutes les Facs de Droit se dressent-elles à fabriquer à la chaîne des cadres moyens qui seront tous des infirmes de l'esprit, mais avant d'aller ailleurs, il se peut qu'entre temps tout le monde dans l'université se débâte de l'enseignement : chez les enseignants la solution ne sera plus qu'un gagat-pata puisque toute réflexion est sans grande conséquence de la recherche en particulier, chez les étudiants beaucoup préféreront aller

qu'ils se composent à un enseignement devenu de plus en plus un complément académique. Cette immobilité concerne l'ensemble de l'enseignement juridique : son contenu, le périmètre qui laisse émerger plus dans les facultés qui ne sont familières, à savoir les enseignements de droit public ou de science politique. Dans l'ensemble la manière d'aborder ces questions n'a que fort peu changé depuis la guerre, la droit constitutionnel par exemple, malgré la sensibilité nouvelle de la classe dirigeante pour se soucier la matière, la situation apparaît comme assez traditionnelle.

D'un côté les juristes s'aperçoivent que le discours constitutionnel dérape de plus en plus par rapport à la réalité politique ; d'un autre côté ils sont tentés de s'en tenir à une perspective strictement juridique d'où sont éliminées toutes considérations sociologiques, théoriques ou enseignement bâiné où l'on s'attarde et du bon droit constitutionnel comme dans les Facs de Droit allemandes et de la bonne sociologie.

Dans les dernières années parus, on croit à l'indifférence pour ainsi un aspect journalistique où domine la conjoncture politique, tout est en accord par la disparition de la culture historique : dans ce domaine, les développements historiques sont certes considérés intellectuellement sans une "partie" de cours mais le démarche historique ne sou-sait plus du tout l'analyse des institutions politiques contemporaines. Du haut des amphithéâtres on voit d'un regard déçu un vague discours démocratique-libéral qui a pour fonction d'occulter complètement la réalité politique contemporaine. La correction s'y est plus, mais on continue tout de même à embrasser le cadavre. Ceci est particulièrement vrai en droit administratif où chaque jour le juriste, à son grand désespoir, voit s'approfondir la fissure entre l'esprit légaliste de son cours et la multiplication d'institutions par toutes les autorités. Dans la société actuelle, la croissance du pouvoir administratif au détriment du cadre juridique devrait être l'objet d'un enseignement approfondi et systématique. Il y a des choses qui devraient être dites avec force mais qui ne se trouvent que dans les coulisses des Facs de Droit. Tout cela explique la disparition de la doctrine.

Tout ce fait très et nous rejoindrait lui

avec les milieux juridiques, c'est celui de la réalité juridique du corps professionnel, mais la réaction des juristes ne consiste pas seulement à commenter les actes du conseil d'Etat, mais également à la création de règles et d'institutions nouvelles. Malheureusement aujourd'hui le corps professionnel a complètement démissionné : il ne fait plus œuvre créatrice (pour être plus précis de la politique) et préfère déléguer ses responsabilités aux hauts fonctionnaires, qui bien entendu respectent les "règles" où les exceptions floues ne font plus important que les principes (cf. le droit de l'arbitrage) ; Et pourtant face aux nouvelles formes du dévouement social, le juriste averti à faire tout un travail de réévaluation des institutions héritées de l'libéralisme, la liste des droits de l'homme énoncés par la célèbre déclaration de 1789, ne doit-elle pas être complétée ? L'impersonnalité politique des hauts fonctionnaires devant leur administration doit-elle être maintenue ? Ne doit-elle pas imaginer de nouvelles procédures qui permettraient aux citoyens de réclamer l'application de la loi de manière plus quotidienne ? Les questions affluent immédiatement à l'esprit de celui qui se remet plus à la recherche de justice digne de ce nom ; Elles se formulent d'ailleurs dans les conversations privées, mais certainement s'approfondissent jamais dans les cours. Il en faut le libérer d'abord parmi nous, il sera dit que les juristes ne pourront une grande part de responsabilité ;

R. Charbonneau

Attaché à la Faculté de Droit



PROCHAINEMENT

En Grand

Salon

"d'Alice"

S.S."

Dans

"Alice la braqueuse"

au CINEMA TEX, samedi 10 heures de 10h.



Campus - Bulletin d'information du collectif étudiants-enseignants (IUT «B»
Carré de l'Information) et du CRREC (Centre Régional de Recherches et
d'Études Critiques) - Association de type 1901 à but non lucratif.
Maquette : Pierre Fradier - Manuella Orsiob
Dessins : Francis Fourgasé - Jean Yves Lung.